

Justificatif généré le 04/11/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 04/11/2024
Département : Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000006734_2024-10-18
N° d'annonce : 7501JAL20240000006734_2024-10-18

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 18 OCTOBRE 2024

SIMON THOMAS SARL

Société à responsabilité limitée

Siège social : 102 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris

477660112 R.C.S. Paris

Activité : Le conseil l'assistance les études et plus généralement toutes prestations de services destinées aux entreprises notamment dans les domaines du recrutement et du rapprochement de toutes entreprises ou entités quelconques

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 avril 2024, désignant liquidateur Selarl Axyme en la personne de Me Jean-Charles Demortier 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.